



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JUI 2021

Délibération n°DEL-2021-0265

OBJET : Modification de la composition des commissions thématiques intercommunales : communes de Barraux et Crêts-en-Belledonne

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74
Présents : 48
Pouvoirs : 17
Absents : 0
Excusés : 26
Pour : 65
Contre : 0
Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire
après transmission en
Préfecture le

8.7.21

et affichage le

8.7.21

Secrétaire de séance :
Philippe LORIMIER

Le 28 juin 2021 à 18h30, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, président. Convocation dûment faite le 22 juin 2021.

Présents : Henri BAILE, Laurence THERY, Claude BENOIT, Françoise MIDALI, Patrick BEAU, Coralie BOURDELAIN, Roger COHARD, Régine MILLET, Philippe LORIMIER, Annick GUICHARD, Jean-François CLAPPAZ, Christophe BORG, Sidney REBBOAH, Julien LORENTZ, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Cédric ARMANET, Patricia BAGA, Michel BASSET, Alexandra COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, Vincent GOUNON, Mylène JACQUIN, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Clara MONTEIL, Emmanuelle MOREAU, François OLLEON, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Christophe SUSZYLO, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU Roger GIRAUD

Pouvoir : Olivier SALVETTI à Mylène JACQUIN, Philippe BAUDAIN à Henri BAILE, Michel BELLIN - CROYAT à Christophe BORG, Dominique BONNET à Jean-François CLAPPAZ, Brigitte DULONG à Martine KOHLY, Agnès DUPON à Martine VENTURINI, Christophe ENGRAND à Régine MILLET, Pierre FORTE à Christophe SUSZYLO, Claudine GELLENS à Françoise VIDEAU, Philippe GENESTIER à Claude BENOIT, Alain JOLLY à Martin GERBAUX, Valérie PETEX à François BERNIGAUD, Adrian RAFFIN à Laurence THERY, François STEFANI à Roger COHARD, Annie TANI à Serge POMMELET, Damien VYNCK à Cécile ROBIN, Brigitte SORREL à Martine KOHLY

Vu les articles L.2121-22, L.5211-1 et L.5211-40-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°DEL-2020-0221 du conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan en date du 21 septembre 2020 relative à la composition des commissions thématiques intercommunales,

Vu l'article 2.4 du règlement intérieur du conseil de communauté de la communauté de communes Le Grésivaudan,

Vu les candidatures reçues,

Suite aux élections municipales intermédiaires s'étant déroulées à Barraux, il convient de désigner de nouveau les membres des commissions thématiques intercommunales pour cette commune. En outre, la commune de Crêts-en-Belledonne souhaite ajouter des membres au sein de la commission Solidarités et Lien social.

Ainsi, Monsieur le Président propose d'actualiser la composition des commissions en ajoutant les membres suivants :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

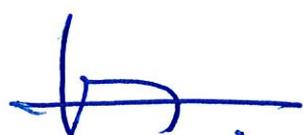
Commission	Nom	Prénom	Commune	Fonction
Solidarités et lien social	Régis	HERAUD	Crêts en Belledonne	Conseiller municipal
Solidarités et lien social	Eve	MIETTON	Crêts en Belledonne	Conseiller municipal
Solidarités et lien social	Vanessa	TRUCHASSOUT	Crêts en Belledonne	Conseiller municipal

COMMISSION		PRENOM	NOM	COMMUNE
Agriculture et Forêt		Céline	COURAULT	BARRAUX
		Bruno	SORRET	BARRAUX
Aménagement, Habitat et logement		Audrey	CHOPLAIN	BARRAUX
Culture et Patrimoine		Frédéric	MOLLOT	BARRAUX
		Noël	REMY	BARRAUX
Déchets ménagers 0 élus car SIBRECSA				
Environnement, Energie et Innovation		Céline	COURAULT	BARRAUX
		Emmanuel	BLONDEEL	BARRAUX
Economie, Développement industriel, Commerce, Artisanat et services				
		Christophe	ENGRAND	BARRAUX
Finances Attention : un seul membre titulaire et un seul membre suppléant par commune	Titulaire	Christophe	ENGRAND	BARRAUX
	Suppléant	Françoise	LOHAT	BARRAUX
Insertion, Emploi et Prévention jeunesse		Françoise	LOHAT	BARRAUX
		Stéphanie	BERTHOMÉ	BARRAUX
Eau et Assainissement		Christophe	ENGRAND	BARRAUX
		Marc	CECON	BARRAUX
Solidarité et lien social				
		Françoise	LOHAT	BARRAUX
Sports et loisirs				
		Christelle	FAIVRE-CHALON	BARRAUX
Tourisme et Attractivité du territoire				
		Christophe	ENGRAND	BARRAUX
Déplacements et Mobilités				
		Emmanuel	BLONDEEL	BARRAUX
		Céline	COURAULT	BARRAUX

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le 28 juin 2021


Le Président,
Henri BAILE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.